



TOUS ENSEMBLE, POUR SE FAIRE ENTENDRE

Les élections professionnelles sont l'occasion pour le SNES-NC de se présenter devant l'ensemble des collègues du cadre Etat en espérant que les personnels lui témoigneront, à nouveau, leur confiance en votant et, en faisant voter massivement pour ses listes.

Les temps sont durs pour le service public, et en particulier pour l'Education Nationale. Les agressions sont permanentes de la part d'un gouvernement qui démantèle à vitesse accélérée les acquis sociaux. Attaque sur les statuts des personnels et les conditions de travail, baisse des moyens en personnels et de l'offre éducative ; mise en cause de la retraite par répartition avec allongement de la durée d'activité (41 annuités !), mais aussi avec des décotes de plus en plus pénalisantes pour ceux qui ont commencé tardivement leur carrière, en particulier, les femmes... et les diplômés !

En Nouvelle-Calédonie, en plus d'un transfert de compétences à risques, le gouvernement s'attaque directement aux personnels avec la suppression de l'ITR et celle tout aussi pénalisante des bonifications outre-mer.

Le SNES-NC est prêt à mener, avec vous, la riposte. Nous réaffirmons que l'Education Nationale est, et doit rester un grand service public, au service de la population, en toute indépendance. La mission première de l'école est de former des citoyens éclairés, d'œuvrer à la promotion sociale et non de trier afin de servir les intérêts utilitaristes des employeurs et de précariser le plus grand nombre de jeunes.

La meilleure garantie d'indépendance des personnels est l'embauche des professeurs par concours, sur des critères objectifs d'excellence. La notion de mérite avancée depuis quelques années est très subjective et fluctuante. Elle sert surtout à encourager l'individualisme, à faire des économies et, partout, fait reculer les droits collectifs. Ce mérite tant vanté consiste le plus souvent à être proche géographiquement ou politiquement du pouvoir.

Le mérite, dans nos métiers, est apprécié de manière plus objective par la double notation (administrative et pédagogique), sous le contrôle des représentants des personnels.

Le SNES est le syndicat de tous les enseignants, titulaires et maîtres auxiliaires. En Nouvelle Calédonie, il syndique les professeurs du cadre Etat comme du cadre territorial. Il ne fait aucune discrimination sur les origines géographiques, sociales, communautaires des enseignants... ou de leurs élèves. En ce sens, il porte activement les valeurs de laïcité et de tolérance de nos métiers.

Vos élus du SNES-NC feront valoir ces principes, comme ils l'ont toujours fait :

- Collectivement en négociant pied à pied avec l'administration afin d'obtenir des barèmes équitables, que ce soit pour la mutation intra ou pour la Hors Classe des certifiés et des Agrégés ou encore pour la gestion des M.A.
- Individuellement en vérifiant vos dossiers afin d'empêcher que l'administration ne commette des erreurs ce qui arrive trop souvent... et devrait s'amplifier avec la réduction des emplois administratifs dans l'Education.

Vos élus du SNES-NC vous communiqueront systématiquement les résultats des CAPL, pour peu que vous soyez syndiqués ou que vous nous ayez fourni vos coordonnées.

Le SNES-NC est au service de tous, dans la transparence et en toute indépendance.
Il ne se contentera jamais de servir une clientèle
ou d'être inféodé à un quelconque parti politique.

Plus que jamais, la profession doit agir de manière collective en renforçant le paritarisme.

Il lui faut des élus combattifs pour contrer les projets dangereux de l'administration, pour promouvoir les valeurs collectives et l'humanisme, pour défendre des collègues aux prises avec des difficultés insurmontables dans l'exercice de leur métier ou avec leurs hiérarchies.

Les élus du SNES-NC siégeront en ce sens, pour faire avancer vos droits et une conception exigeante du métier.

Le SNES-NC compte sur le vote de chacun d'entre vous, car l'heure est grave pour nos professions et le service public d'éducation de Nouvelle-Calédonie.